

Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



Mars est déjà bien entamé et le printemps est à nos portes.

Nous sommes revenus à l'heure avancée de l'Est, ce qui nous donne, pour le plaisir de chacun, des journées d'ensoleillement plus longues et des températures plus clémentes.

Cependant, durant cette période, nous sommes confrontés au dégel qui semble avoir débuté plus tôt cette année. Durant cette période, l'état de certaines routes secondaires de gravier se dégrade et elles deviennent boueuses à certains endroits. En ce qui a trait à la route Arsenault, il est possible selon son état de dégradation qu'elle soit fermée durant la période de dégel et que seulement la circulation locale y soit autorisée. Cela permettrait ainsi de diminuer la dégradation de la route et limiterait les interventions de remise à niveau de cette route après la période de dégel.

Nous sommes conscients des désagréments que cela occasionne aux résidents de ces secteurs et soyez assurés que les actions nécessaires sont prises afin de limiter la dégradation de ces portions de routes. En ce sens, le conseil municipal va déposer une demande de subvention dans le programme PIIRL (Plan d'intervention en infrastructures routières locales) du ministère des Transports du Québec. Ce programme va permettre à la Municipalité d'effectuer des travaux majeurs de réfection et remettre à niveau certaines routes jugées prioritaires par le ministère. Les plans et devis de travaux de génie civil seront réalisés cette année et les travaux se réaliseront durant les années 2024-2025-2026. Les détails quant à savoir quelles routes seront priorisées dans le plan d'intervention vous seront communiqués lors d'une prochaine parution.

Comme plusieurs le savent, la construction de 24 logements pour personnes âgées en légère perte d'autonomie va débuter cette année. C'est une entreprise de Carleton, soit Constructions Scandinaves, entrepreneur général, qui a eu le contrat. Les travaux sur le terrain devraient débuter le 27 avril prochain et se terminer en mai de l'année suivante. Durant cette période, un achalandage élevé de camions et de transport est prévu dans ce secteur. Les citoyens habitant dans ce secteur seront avisés au moment opportun des contraintes de circulation possibles que les travaux pourront occasionner.

Le projet de construction d'un nouveau centre Plein Air avance bien. Lorsque les plans et devis finaux seront terminés, la Municipalité pourra aller en appel d'offres publiques afin de choisir un entrepreneur général en construction pour réaliser le projet. L'appel d'offres devrait être lancé en début avril. Si tout se déroule selon l'échéancier prévu, le nouveau bâtiment devrait être opérationnel à l'hiver 2024.

Du 24 au 26 février se déroulait l'événement Plaisirs d'hiver au centre Plein Air de Saint-Siméon. L'édition 2023 fut un succès sur toute la ligne grâce à une programmation d'activités diversifiées, un comité de bénévoles dynamiques et engagés et plusieurs généreux partenaires, autant par l'achalandage que par le plaisir partagé par les festivaliers. Merci au comité organisateur et on vous dit à l'an prochain dans un tout nouveau centre Plein Air.

Bon printemps à tous et au plaisir de vous reparler en mai.

Denis Gauthier,
Maire

LORS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2023

Monsieur le maire a procédé à la lecture des correspondances reçues :

- de monsieur Dany Savoie du ministère des Transports, concernant la distance à respecter pour l'implantation de l'abribus de la RÉGIM.
- de monsieur Sylvain Arbour, président de la Fondation Rivière Bonaventure, remerciant la Municipalité pour l'aide financière octroyée.
- de madame Nathalie Bujold, directrice du Centre d'action bénévole Saint-Siméon-Port-Daniel, remerciant la Municipalité pour la commandite octroyée.

Une contribution financière a été accordée à la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour le projet ski-bus Pin Rouge 2023 et l'adhésion de la Municipalité à titre de membre de la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs pour l'année 2023 a été renouvelée.

Il y a eu ADOPTION du Règlement numéro 511-22, décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2023 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant.

Il a été RÉSOLU :

- que soient renouvelées les adhésions de mesdames Johanne Arsenault et Nathalie Arsenault auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec.
- que le document « Service incendie et premiers répondants – allocations 2023 » soit adopté.
- que la Municipalité de Saint-Siméon autorise madame Catherine Ferlatte, directrice des travaux publics, et madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière, à agir comme signataires pour tous documents relatifs aux permis d'intervention ou permis spéciaux auprès du ministère des Transports.
- que la Municipalité de Saint-Siméon confirme son adhésion au service de transport adapté pour l'année 2023 par une contribution financière de 3 110 \$.
- d'approuver les honoraires complémentaires pour l'aménagement du site, l'alimentation en

eau potable et le traitement des eaux usées et travaux électriques dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre Plein Air. Ce mandat est donné selon les termes de la proposition soumise par ARPO Groupe-conseil Inc. le 5 décembre 2022, pour une partie à base horaire au montant provisoire de 19 920 \$ et un montant forfaitaire de 3 180 \$, taxes en sus.

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2023

Une contribution financière a été accordée pour soutenir le 36^e tournoi novice de Bonaventure qui a eu lieu du 10 au 12 mars 2023.

Il a été RÉSOLU :

- que monsieur le maire, Denis Gauthier, ainsi qu'un membre du conseil soient inscrits au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra du 28 au 30 septembre 2023, au Centre des congrès de Québec.
- d'approuver l'entente portant sur les salaires et avantages sociaux des employés de la Municipalité de Saint-Siméon pour l'année 2023.
- d'accepter l'inscription de madame Nathalie Arsenault au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu au Centre des congrès de Québec du 14 au 16 juin 2023.
- que madame Martine Ratté soit désignée au poste d'opérateur-manoœuvre (poste permanent) de la Municipalité de Saint-Siméon.
- que la Municipalité procède à l'acquisition d'un nettoyeur haute pression à l'eau chaude et emprunte les montants nécessaires à même son fonds de roulement, pour une somme de 7 348,08 \$. Des remboursements égaux de 3 674,04 \$ seront faits pour cet emprunt pour chacun des exercices financiers 2024 et 2025.
- d'approuver le budget 2023 de l'Office municipal d'habitation, lequel indique une participation municipale de l'ordre de 1 297 \$.
- que la Municipalité adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 136 \$, représentant le coût de la cotisation annuelle.

- que la Municipalité de Saint-Siméon appuie le projet d'aliénation d'un ensemble de lots (lots 6 431 364, 5 785 725, 5 596 489 et 5 785 724) afin de permettre aux demandeurs d'acquérir le lot 6 431 364 (1,8816 ha) du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Bonaventure 1.
- de mandater la firme LER Inc. pour les services professionnels visant une étude hydrogéologique dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre Plein Air. Ce mandat est donné selon les termes de la proposition soumise le 3 février 2023, au montant de 19 757,50 \$, taxes en sus.

Prenez note que les procès-verbaux de ces séances de même que les règlements adoptés se retrouvent sur le site Internet de la Municipalité.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC CONCERNANT DEUX DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON.

Aux contribuables de la municipalité;

Avis public est par la présente donné :

QU'UNE demande de dérogation mineure a été présentée pour le lot 5 595 522 du cadastre du Québec. Cette demande de dérogation mineure aura pour effet de permettre la construction d'un garage isolé ayant 3,66 m de hauteur de murs, alors que le règlement de zonage permet une hauteur de murs d'au plus 3 m.

QU'UNE demande de dérogation mineure a été présentée pour le lot 5 595 875 du cadastre du Québec. Cette demande de dérogation mineure aura pour effet de permettre la construction d'un garage isolé ayant 3,66 m de hauteur de murs, alors que le règlement de zonage permet une hauteur de murs d'au plus 3 m.

QUE le conseil municipal doit statuer sur ces demandes de dérogations mineures lors de l'assemblée du 3 avril 2023 qui se tiendra à 19 h 30 au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier de Saint-Siméon. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Siméon, le 17 mars 2023.

Nathalie Arsenault
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 512-23.

À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 512-23.

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal, suite à l'adoption, par la résolution numéro 2023-03-06-10, lors de la séance ordinaire du 6 mars 2023, du projet de Règlement numéro 512-23, régissant la démolition d'immeubles, tiendra une assemblée publique de consultation le 3 avril 2023 à compter de 19 heures au Centre communautaire Jean-Guy-Poirier, ce, en conformité avec la Loi;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de Règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet;

QUE ce projet de Règlement a pour objet et conséquence d'adopter les normes et les dispositions relatives à la démolition d'immeubles ce, tel que décrit aux articles 148.0.2 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

QUE ce projet de règlement vise les personnes habiles à voter de tout le territoire de la Municipalité de Saint-Siméon;

QUE les plans de zonage, décrivant le territoire concerné par ce projet de Règlement, peuvent être consultés au bureau de la municipalité de Saint-Siméon, aux heures ordinaires de bureau;

QUE ce projet de Règlement ne contient pas de disposition propre à un Règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce Règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures normales de bureau et sur le site web de la Municipalité de Saint-Siméon au <http://www.stsimeon.ca/avis-publics>.

Donné à Saint-Siméon, le 24 mars 2023.

Nathalie Arsenault
Directrice générale et greffière-trésorière

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

Où : Centre communautaire Jean-Guy-Poirier.

Quand :

- 3 avril
- 1^{er} mai
- 5 juin
- 3 juillet
- 14 août
- 11 septembre
- 2 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre

Heure : 19 h 30

BIBLIOTHÈQUE FÉLIX-L'ABBÉ-DESLAURIERS

Le printemps est déjà à nos portes. L'heure change et les jours ont déjà commencé à allonger.

Le 21 mars, nous avons effectué le changement des livres. Notre nouvelle collection thématique : Fonds marins. Les océans, créatures de la mer, aventure des glaces, histoires des épaves du fleuve Saint-Laurent, guide de la vie marine, bandes dessinées, etc. pour les petits et les grands.

Dans les documentaires, il y a plusieurs livres sur les plantes, fleurs et arbustes.

Nous avons toujours de beaux livres à vendre au prix de 0,50 sou.

Nos dernières nouveautés :

- **Abigaël, tome 1 : Messagère des anges**
Marie-Bernadette Dupuy
- **Abigaël, tome 2 : La force du destin**
Marie-Bernadette Dupuy
- **La boulangerie Ménard**
Marie-France Daigle
- **La femme de l'éclusier, tome 1**
Lucy-france Dutremble
- **Royale**
Danielle Steel

Vous pouvez toujours faire des prêts de livres et revues en format numérique.

Les heures d'ouverture sont toujours les mêmes, soit **les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h**, et ce jusqu'à la fin juin.

Je voudrais souligner le départ d'une très bonne lectrice, soit Hélène Rioux. Tu étais une lectrice assidue pour les demandes spéciales et ça nous faisait toujours un plaisir de te servir. Bonne chance dans ta nouvelle vie et ça nous fera toujours plaisir de te voir à la bibliothèque lors de tes visites à Saint-Siméon. Bonne retraite!

Louise Poirier

Responsable

CAMP DE L'ÎLE AUX PIPIANES

Le Camp recrute !

Le Camp est à la recherche de **moniteurs, d'aides-moniteurs, sauveteurs** et **d'accompagnateurs spécialisés** pour combler son équipe pour la saison estivale 2023 (26 juin au 16 août).

- ✓ Tu es dynamique, patient et tu as le sens de la créativité?
- ✓ Tu es autonome, possède une expérience de gardiennage d'enfants et tu aimes les enfants?
- ✓ Tu rêves d'un emploi extérieur sur le bord de la plage ?

→ N'attends plus et envoie nous ton CV au campdejour@stsimeon.ca ou par courrier au 300, rue Alexis-Poirier, Saint-Siméon (Québec) G0C 3A0, à l'attention du Camp de l'Île aux Pipianes.

Date limite pour postuler : 21 avril 2023

Surveillez la page Facebook du Camp pour les offres complètes.

Le comité du Camp de l'Île aux Pipianes



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Nous commençons à sentir les premiers signes du printemps, ce qui est très encourageant malgré que nous avons eu un hiver très agréable.

Nos aînés ont pu profiter des plaisirs de l'hiver. Nous avons eu une partie de cartes au Chalet des Sports le 16 février pour souligner la Saint-Valentin. Nous étions une cinquantaine de membres, chacun s'est bien amusé et content de revoir les amis. Une autre rencontre pour brasser les cartes à la Salle municipale, le 23 mars, dîner léger préparé par Marie-Paule; une autre belle occasion de fraterniser. Que ça fait du bien après cette chère pandémie, espérons qu'elle est derrière nous!

Le Club des 50 ans et + est un peu sur le déclin, nous avons grandement besoin de nouveaux membres actifs qui apporteraient des idées nouvelles et un changement dans le fonctionnement du groupe.

Le conseil d'administration aussi est en difficulté, car quelques membres ont quitté. Pour faire fonctionner un club efficacement, il faut une équipe dynamique. Dernièrement, j'ai approché plusieurs personnes et toutes ont refusé; ce serait dommage que le Club soit obligé de fermer dû au manque de membres sur le comité !

J'ose espérer que quelqu'un de la paroisse aura assez de fierté et d'appartenance pour donner quelques heures de bénévolat afin qu'on puisse continuer ce beau projet pour nos aînés.

Vous pouvez me contacter au 418 534-3016 ou Normand Poirier, président.

Bonne santé à tous, profitez bien de chaque belle journée et n'oubliez pas de bouger.

Lina Bourdages,
Secrétaire

MAISON DE LA FAMILLE

PROGRAMMATION DU PRINTEMPS 2023

ACCUEIL, ÉCOUTE, SUPPORT, RÉFÉRENCE

Du mardi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30, **jusqu'au 8 juin.**

Gratuit

ATELIER DE MASSAGE POUR BÉBÉ*

Série de cinq (5) rencontres les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 du **11 mai au 8 juin.**

55 \$/ série

ATELIER POUR L'APAIEMENT DES NAISSANCES*

Série de six (6) rencontres, aux deux semaines, les vendredis de 13 h à 16 h à partir du **31 mars** ou les mercredis de 18 h 30 à 21 h 30 à partir **du 5 avril**, au choix du groupe.

Gratuit

ATELIERS RATATAM

Pour le plaisir de bouger en famille, pour les pères, mères et leurs enfants de 2 à 5 ans. Une série de six (6) rencontres, bilingues, aura lieu au centre communautaire de Cascapédia St-Jules et une autre aura lieu à l'extérieur au parc Louisbourg à Bonaventure, les samedis matins, de 9 h 30 à 11 h, à partir du **1^{er} avril**. *Vous pouvez vous joindre en tout temps à la série! L'inscription n'est pas obligatoire, mais vous pouvez aviser de votre présence à: ratatam123@hotmail.com.*

Gratuit

CAFÉ-RENCONTRE DE SOIR (parents d'enfants de 0-18 ans) Selon la demande. *Appelez-nous pour nous partager les sujets qui vous intéressent!*

Gratuit

CAFÉ-RENCONTRE POUR LES PARENTS D'ENFANTS AVEC DES BESOINS PARTICULIERS

Une fois par mois, viens échanger sur ta réalité de parent! Date de la prochaine rencontre à venir. *Surveillez notre infolettre!*

Gratuit

CAUSERIES-FAMILLES

Tous les mardis, de 9 h 30 à 11 h 30 **jusqu'au 31 mai.**

Les thèmes varient d'une semaine à l'autre pour répondre aux besoins des parents (*vérifiez notre infolettre ou Facebook pour les connaître*). Une causerie allaitement sera offerte par Supportons-Lait, une fois par saison.

Gratuit

CERCLE DE SOUTIEN DEUIL PÉRINATAL*

Un espace, un moment, pour s'accueillir, se connecter, se comprendre, se reconnaître et se supporter entre nous. *Date de la prochaine rencontre à confirmer.*

ENTRAÎNEMENT POUSETTE* (à l'extérieur)

Les mercredis de 10 h à 11 h à partir du **5 avril**. *La première rencontre sera d'une durée de 2 h, débutera à 9 h et comprendra une heure d'exercices.*

85 \$ pour huit (8) rencontres.

EN ATTENDANT BÉBÉ...*

Rencontres prénatales pour les couples comprenant cinq (5) soirées prénatales (18 h 30 à 21 h) et une journée de préparation à la naissance et débutant le mardi **18 avril**. Une 2^e série pourrait débuter le 23 mai, selon les inscriptions.

HALTE-GARDERIE* (pour enfants de 12 mois à 5 ans)

Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, jusqu'au **21 juin**. Une contribution de 5 \$ par enfant par jour souhaité est suggérée. Pour inscription : 438 889-0579 ou mdfgarderie@gmail.com.

HALTE RÉPIT-POUPONS* (pour bébés 0-12 mois)

Les mercredis de 13 h 30 à 16 h, jusqu'au **7 juin**. Inscription demandée pour le lundi précédent. Si jamais vous souhaitez venir rencontrer nos Mamidoux, contactez-nous!

Gratuit

JOURNÉE INTENSIVE DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE*

Un samedi de 9 h 30 à 17 h 30, offerte dans le dernier trimestre de la grossesse. Prochaines journées possibles : **22 avril et 20 mai**. Appelez-nous pour nous faire part de vos besoins printemps/été 2023.

50 \$/journée/couple

PARTAGE DES NAISSANCES*

Le lundi, **24 avril** de 13 h à 16 h. Les parents sont invités à venir partager leur histoire de naissance et à présenter leur poupon.

Gratuit

YOGA POSTNATAL*

Série de sept (7) rencontres offerte le jeudi après-midi de 14 h à 16 h à partir du **27 avril**.

75 \$/série

YOGA PRÉNATAL*

Série de sept (7) rencontres offerte le jeudi soir de 18 h 30 à 20 h 30 à partir du **6 avril**.

75 \$/série

Activités spécifiques pour les pères

5 à 7 Entr'pères* : Soirée entre pères avec Lilojeux. Le lundi, **24 avril** de 17 h à 19 h, à la Maison de la Famille.

Le Repère* : Espace d'échange entr'papas autour de la naissance. Rendez-vous le jeudi **6 avril** de 18 h 30 à 20 h 30 au Loco Local. Une invitation de Yves Arbour, papa d'un garçon de 7 ans et de Giselle Breton, personne-ressource en périnatalité.

Diverses activités de portage

Ateliers de portage* : Apprenez ici les manipulations essentielles et adaptées à votre bébé et à vos besoins, ainsi que les différents types d'outils de portage (à anneaux, Mei Tai, préformés ou écharpes).

20 \$ / atelier ou 30 \$ par couples / atelier

Séances d'ajustement d'outils de portage* : Il faut avoir une base en portage.

5 \$/séance

Portathèque* : nous faisons maintenant le prêt de porte-bébés.

Pour prendre rendez-vous et passer prendre l'outil de portage dont vous avez besoin ou pour vous inscrire aux divers ateliers de portage, vous inscrire à : mdfcauseries@gmail.com.

À noter :

- **Les coûts d'inscription et de déplacement ne doivent en aucun temps être un empêchement à participer aux divers ateliers offerts. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.**
- Les dates de début de sessions peuvent retarder pour attendre qu'un groupe soit complet. Certaines séries pourraient aussi être annulées si elles n'ont pas le minimum d'inscriptions requises.
- **Toutes les activités portant l'étoile (*) nécessitent une inscription à l'avance.**
- Un lien vers **de l'information et divers documents utiles** est en ligne sur notre site web. Celui-ci vous donne accès à une vidéo de prévention de la plagiocéphalie, à des plans de naissances, à connaître diverses ressources périnatales, à un document utile lors de la recherche d'un milieu de garde, à un dépliant sur le portage ergonomique de bébé et à la description du rôle d'accompagnante à la naissance.

☀ Pour rejoindre l'animation et prendre de l'information ou pour vous inscrire aux diverses activités offertes : (418) 534-4449 ou mdfanimation@navigue.com.

☀ Pour rejoindre la coordination : mdfcoordination@gmail.com.

☀ Site Internet : www.mfbonaventure.org

☀ Page Facebook : [lamaisondelafamillemrcbonaventure](https://www.facebook.com/lamaisondelafamillemrcbonaventure)



SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2023

BÉNÉVOLONS À L'UNISSON!

L'action bénévole est un mouvement, une propulsion de gestes portés par des personnes qui ont pour objectif commun d'alimenter des collectivités où l'entraide et la solidarité rayonnent.

Bénévoler nous unit les uns aux autres, dans une vision commune de partage où chaque action fait briller davantage la suivante. Sans égard au temps alloué ou à la cause dans laquelle on choisit de s'investir, l'implication bénévole a toujours un impact considérable pour la société et la diversité des personnes qui la constitue.

Le bénévolat rassemble des voix qui apportent leurs notes uniques pour ainsi former une harmonie qui résonne d'un bout à l'autre de la province.

Prendre part à l'action bénévole, c'est rejoindre un mouvement festif où il fait bon donner et recevoir, peu importe la taille et la nature de sa contribution. Quand il est question de cœur, il n'existe pas de petits gestes. Nous pouvons tous et toutes contribuer à notre façon, pour ainsi bénévoler à l'unisson.



Remerciement des bénévoles

La reconnaissance des bénévoles est importante, car le bénévolat dans une municipalité c'est comme le cœur d'une communauté et plus il y a de gens qui donne de leur temps pour les autres, plus la communauté est vivante.

Dans le cadre de la semaine de l'action bénévole 2023 qui se déroulera du 16 au 22 avril prochain, la Municipalité de Saint-Siméon désire remercier tous les bénévoles qui œuvrent sur son territoire. Lors de cette semaine, une soirée reconnaissance des bénévoles sera organisée sous la forme d'un 5 à 7 sous le thème *Amène ton bénévole*.

Au début d'avril, chaque bénévole recevra une invitation indiquant la date et le lieu de l'événement par le biais des différents présidents et présidentes d'organismes œuvrant à Saint-Siméon. Il y aura également, lors de cette soirée, un accueil à nos nouveaux arrivants. Le jumelage de nos bénévoles et des nouveaux arrivants est l'occasion de créer des liens et de faire connaître nos organismes aux nouveaux citoyens de notre communauté.

Au plaisir de vous retrouver lors de cette soirée reconnaissance.

Denis Gauthier,
Maire

SERVICE INCENDIE

C'EST L'HEURE !



VÉRIFIEZ
VOS AVERTISSEURS

Dans la nuit du 11 au 12 mars, le Québec a changé d'heure pour le passage à l'heure avancée de l'Est. Profitez donc de ce changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée **et pour remplacer la pile**.

Vérifier l'avertisseur, c'est :

- ✓ Tester son bon fonctionnement.
- ✓ Vous assurer qu'il est installé au bon endroit, sur **chaque étage** de votre domicile.
- ✓ Vérifier qu'il ait moins de 10 ans

Votre équipe de pompiers de la Caserne 73



RAPPEL !



ENREGISTREMENT ANNUEL OBLIGATOIRE

COÛT: 20\$

POUR VOTRE CHIEN

INSCRIPTION + RENOUELEMENT

➔ www.emili.net



- ✓ Créez un compte
- ✓ Créez la fiche de l'animal
- ✓ Payez la médaille en ligne
- ✓ Recevez-la par la poste

1 800 937-0478

EN PARTENARIAT AVEC



PROCHAINES PARUTIONS

À titre informatif, voici les dates relatives aux prochaines parutions du journal. Les articles doivent être reçus au plus tard aux dates ci-dessous, à 16 heures.

Vos articles peuvent être acheminés par courriel à administration@stsimeon.ca ou être déposés au bureau municipal.

Prenez note que tout retard pourrait occasionner la non-parution de votre article.

Dates de tombée

- 27 avril 2023

Mise à la poste

- 11 mai 2023

Le choix d'une qualité de vie

Volume 6, numéro 2
Mars-avril 2023

Publié le 24 mars 2023